Association “Châtillon Arts et Vigne”
Mairie
Place du Reviron
26410 Châtillon-en-Diois

foiregreniers.av@free.fr

Châtillon-en-Diois, le 24/02/2015

Destinataire :

Châtillon-en-Diois, Drôme, 15 km de Die

dimanche 19 juillet 2015

FOIRE AUX GRENIERS

pour professionnels et particuliers

Emplacements : (3 m linéaire minimum) : 15 Euros
Quelques emplacements avec voiture : +5 Euros

Merci de bien lire les **conditions ci-dessous** et le **règlement** de la manifestation au verso !

Attribution des emplacements :

Du 1 février au 30 Avril, *les personnes ayant participé à l’édition 2014 et qui ont fait le souhait de revenir à leur emplacement sont prioritaires.*

Pour les autres, *les emplacements seront attribués selon l’ordre d’arrivée et les disponibilités.*

Véhicules : le nombre de place avec véhicule est très limité, nous ne pouvons satisfaire toutes les demandes. La règle est de stationner les véhicules en dehors du site.
Nous nous permettons par avance de compter sur votre compréhension !

Merci de découper le ***bulletin de participation adéquat*** *[personnes physiques (particuliers) ou personnes morales (professionnels)] ci-joint, et de le renvoyer* ***signé*** *et accompagné impérativement* ***de votre règlement et d’une enveloppe timbrée*** *à votre adresse (****pour recevoir un reçu et confirmation de votre inscription),***

à :

Jean Marie PAYEN
(Association Châtillon Arts et Vigne)
260 Chemin des Vignes
26410 Châtillon-en-Diois

Courriel : foiregreniers.av@free.fr
Tél. merci de limiter vos appels : 04 75 21 20 51

Votre paiement par chèque ne sera encaissé que le jour de la manifestation.

Règlement intérieur à conserver au verso .../...

RÈGLEMENT INTÉRIEUR (à conserver par l'exposant)

Foire aux Greniers organisée par l'association "Châtillon Arts et Vigne"

1. L'accueil des exposants débute à 6h30. Se présenter obligatoirement à l'organisateur devant le lavoir.

2. Au-delà de 8h30, l'exposant perd la réservation de son emplacement. Aucun remboursement total ou partiel ne sera effectué, que ce soit en cas d'absence, de force majeure ou d'intempéries.

3. Le départ de l'exposant ne pourra pas se faire avant 18h00 (sous peine d'exclusion l'année suivante).

4. L'exposant s'installera à l'emplacement qui lui sera attribué. ***Les véhicules seront garés à l'extérieur du site.***

5. Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur, seul, sera habilité à le faire si nécessaire.

6. L'emplacement devra être laissé propre en fin de journée.

7. L'organisateur, ne peut, en aucun cas, être tenu pour responsable de litiges, tels que vols, pertes, casses ou autres détériorations et se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

8. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Il est interdit de vendre des armes, des animaux vivants, des produits alimentaires ou dangereux ***et des articles neufs.***

9. L'exposant doit communiquer tous les renseignements demandés pour son inscription sur le registre de la manifestation.

10. Les exposants professionnels doivent avoir leurs livres sur les lieux de l'exposition.

11. L'association décline toute responsabilité dans le cas où les exposants particuliers ne participeraient pas à cette manifestation de façon occasionnelle mais en feraient une activité habituelle, source de revenus.

12. Les noms des exposants seront communiqués à la Préfecture et à la Gendarmerie.

13. Toute infraction au présent règlement pourra entraîner l'exclusion immédiate (sans possibilité de remboursement) et l'interdiction de se représenter l'année suivante.

Foire aux Greniers 2015- Association Châtillon Arts et Vigne, Mairie, 26410 Châtillon-en-Diois

Bulletin de participation "Personne physique":

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... **Ville :** ..... **Tél. :** .....

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être professionnel de l'antiquité brocante

- Ne vendre que des objets personnels et usagés

- Ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile.

À ..... **, le** ..... Signature

Inscription :

Nombre d'emplacements de 3 mètres : ..... x 15 Euros =

Véhicule garé sur emplacement, nombre : ..... x 5 Euros =

(Le nombre de places avec véhicule est très limité !) **TOTAL** =

Chèque libellé à l'ordre de "Châtillon Arts et Vigne"

Merci de rayer les mentions inutiles

Pièce d'identité (CNI, Passeport, Permis de conduire) Numéro : .....

Délivrée le ..... **par** .....

✂.....

Foire aux Greniers 2015 - Association Châtillon Arts et Vigne, Mairie, 26410 Châtillon-en-Diois

Bulletin d'inscription "Personne morale":

Nom : ..... **Prénom :** .....

Représentant la société : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... **Ville :** ..... **Tél. :** .....

Déclare sur l'honneur :

- Tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du code pénal).

À ..... **, le** ..... Signature

Inscription :

Nombre d'emplacements de 3 mètres : ..... x 15 Euros =

Véhicule garé sur emplacement, nombre:..... x 5 Euros =

(Le nombre de places avec véhicule est très limité !) **TOTAL** =

Chèque libellé à l'ordre de "Châtillon Arts et Vigne"

Merci de rayer les mentions inutiles

Pièce d'identité (CNI, Passeport, Permis de conduire) Numéro : .....

Délivrée le ..... **par** .....

Pour les professionnels : **N° Registre du commerce :** .....

Date de délivrance : .....